

# UNITED NATIONS GLOBAL COMPACT

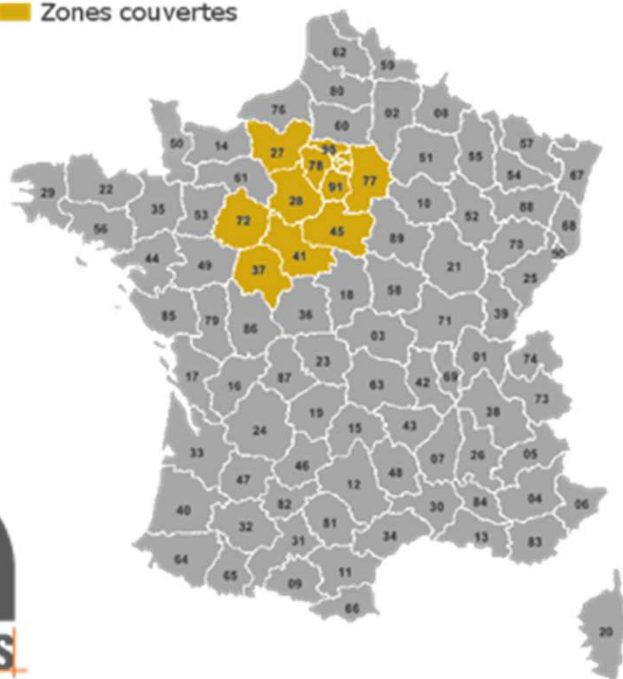


Paris, le 22 juillet 2015

**Raison Sociale :** GESTI PRO SA  
**Activité :** Mise en Propreté de tous locaux  
**Adresses :** 59, Rue de Ponthieu 75008 PARIS / 24, Rue Jean Moulin – 95100 ARGENTEUIL / 1 Rue de Verdun 78290 CROISSY SUR SEINE  
**N° RC :** RCS NANTERRE B 340 797 190 00055  
**Téléphone :** 01 34 34 46 70  
**Création :** 1987  
**Effectifs 2014 :** 1000 salariés (400 équivalents temps plein)

**Statut :** SAS au capital de 500 000,00 €  
**Certifications :** ISO 9001 : 2008 / ISO 14001 : 2004  
**Président :** Christophe PETRUCCI  
**Code NAF :** 81212  
**Directeur Général :** Isabelle MAGNE  
**CA 2014 :** 15 000 000 €  
**Site Internet :** [gestipro.com](http://gestipro.com)

Zones couvertes



Notre activité est un métier de Main d'œuvre et de Service qui se réalise tous les jours chez nos clients. A ce titre, la **Société Gesti Pro** s'engage à mener une **Politique Responsable** qui vise à améliorer, sur la durée, les 4 axes suivants :

### 1 – l'axe Economique - Assurer la pérennité de l'entreprise et la satisfaction de nos clients par :

- La réponse à leurs attentes actuelles et futures
- La maîtrise de nos engagements contractuels
- Le suivi des approvisionnements et équipements sur les chantiers
- Une surveillance financière et un développement commercial maîtrisé

### 2 – l'axe Social - Protéger et motiver nos salariés en surveillant :

- La cohésion des équipes autour de notre projet entreprise
- Le développement des compétences
- L'application des réglementations en matière de santé et de sécurité de nos personnels
- L'application des réglementations sociales (travail dissimulé, contrats, paies, représentation des salariés...)

### 3 – l'axe Environnemental - Développer une démarche civique interne et chez nos clients par :

- Le respect des réglementations environnementales qui s'appliquent à nos activités et sur nos sites
- La prévention des risques environnementaux ainsi que la prévention des pollutions
- L'intégration dans notre Politique d'Achats et de Sélection des Fournisseurs et sous-traitants de critères environnementaux à chaque fois que cela est possible
- L'écoute des besoins de nos clients pour répondre à leurs objectifs environnementaux

### 4 – l'axe Sociétal – intégrer notre entreprise dans une approche régionale responsable :

- Soutenir certains projets de nos collaborateurs dans leurs pays d'origine
- Développer une politique d'insertion et de lutte contre le chômage local

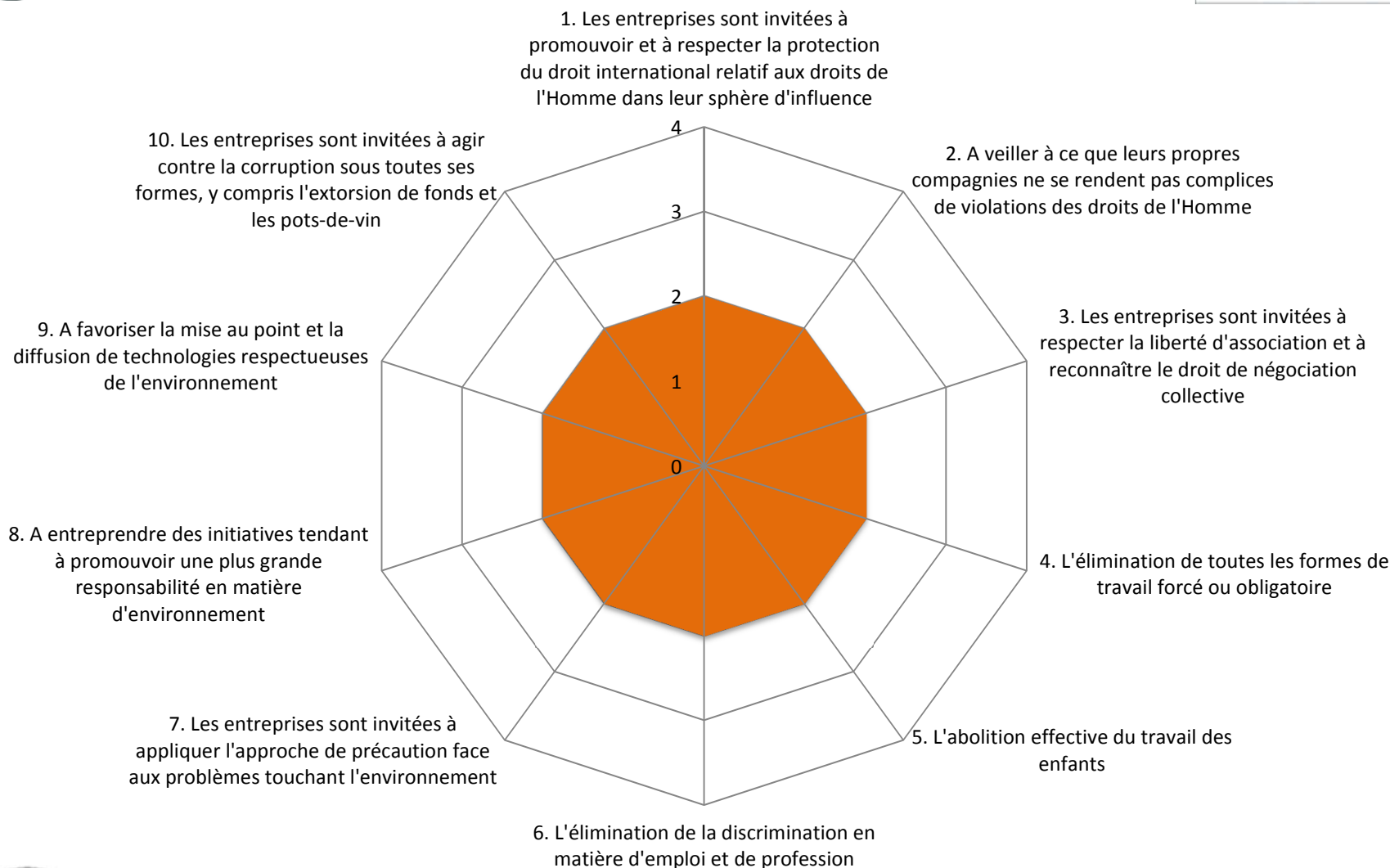
Par ces 4 axes, le **Groupe Gesti-Pro** cherche chaque année à contribuer activement aux **10 principes du Global Compact de l'ONU** et à développer le 1<sup>er</sup> objectif : « **Promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés** » Pour un marché mondial plus stable, plus équitable et plus ouvert.

**Christophe PETRUCCI**  
Président

THEMES	PRINCIPES	ACTIONS DEPLOYEES
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Droits de l'homme</b></p>	<p><b>1.</b> Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et</p> <p><b>2.</b> A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certification ISO 9001 : 2003 avec processus clairs de recrutement, d'affectations et de gestion des Ressources Humaines</li> <li>• Procédures de contrôles internes pour le recrutement des salariés</li> <li>• Sensibilisation de l'encadrement à sa responsabilité en matière de contrôles et de risques (travail illégal, travail des enfants qui viennent avec leurs parents chez les clients...)</li> <li>• Respect des réglementations : DUE, Contrat de Travail</li> <li>• Recrutement d'une spécialiste en droit social pour contrôler nos activités</li> <li>• Formations de l'encadrement aux règles de droit social et à leurs conséquences en cas de non respect (pour le salarié, le client et l'entreprise)</li> <li>• Mise à disposition de l'encadrement d'un Conseil externe pour toutes questions concernant le droit social</li> <li>• Surveillance d'indicateurs RH pour identifier tous dérapages (réclamations des salariés et des clients...)</li> <li>• Plan d'action de prise en compte des exigences de la version 2015 de l'ISO 9001 (gestion des risques, parties prenantes...)</li> </ul>

THEMES	PRINCIPES	ACTIONS DEPLOYEES
Conditions de travail	<p>3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;</p> <p>4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;</p> <p>5. L'abolition effective du travail des enfants ; et</p> <p>6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du fonctionnement du CHSCT et des IRP (élections...)</li> <li>• Utilisation de matériels et produits conformes aux réglementations (ergonomie, EPI...)</li> <li>• Surveillance des commerciaux sur les ressources allouées aux chantiers (cadences de travail, équipements, conditions de travail des agents...)</li> <li>• Mise en place d'un audit Sécurité par un Cabinet externe avec Plans d'actions à déployer en 2015 / 2016</li> <li>• Surveillance des visites médicales et les relations avec le médecin du travail</li> <li>• Travaux en cours de mise en conformité sur les réglementations (pénibilité, exposition aux risques chimiques...)</li> <li>• Formation de l'encadrement aux conditions de travail, TMS, RPS et utilisation d'une documentation produite par la Fédération des Entreprises de Propreté sur ces sujets)</li> <li>• Qualifications de l'encadrement et des commerciaux par des formations reconnues par notre Branche Professionnelle (Certificats de Qualifications Professionnelles)</li> <li>• Promotion du travail local (proximité des sites clients) pour améliorer l'accès aux lieux de travail et la lutte contre le chômage local</li> <li>• Promotion d'Agents de Propreté de toutes nationalités (diversités)</li> <li>• Lutte contre les discriminations Hommes / Femmes et le harcèlement sexuel et moral</li> <li>• Insertion de travailleurs handicapés</li> <li>• Plan d'action en cours pour développer le travail de nos agents en journée chez nos clients</li> <li>• Surveillance d'indicateurs RH pour identifier tous dérapages (maladies professionnelles, turn over, accidents, DUER...)</li> </ul>

THEMES	PRINCIPES	ACTIONS DEPLOYEES
Environnement	<p>7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;</p> <p>8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et</p> <p>9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certification ISO 14001 : 2004 depuis 2010</li> <li>• Récupération de nos déchets après travaux sur nos chantiers</li> <li>• Mise en place de produits et matériels conformes aux exigences environnementales et efficaces en matière de pollutions et de consommations de ressources</li> <li>• Sensibilisation de nos agents sur les économies d'énergies chez nos clients</li> <li>• Plan d'action en cours pour développer le travail de nos agents en journée chez nos clients</li> <li>• Prise en compte des procédures environnementales chez nos clients et actions pro actives pour contribuer à leurs exigences environnementales</li> <li>• Mise en place de programmes de soutien aux familles de salariés dans leurs pays (achat d'une pompe pour un village au Mali, dons de matériels informatiques pour un hôpital en Afrique...)</li> <li>• Plan d'action de prise en compte des exigences de la version 2015 de l'ISO 14001</li> </ul>
Lutte contre la corruption	<p>10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certification ISO 9001 : 2008 depuis 2003 avec processus clairs sur les Achats, la Sélection des Fournisseurs (gestion des risques, parties prenantes...)</li> <li>• Plan d'action de prise en compte des exigences de la version 2015 de l'ISO 9001 (gestion des risques, parties prenantes...)</li> <li>• Contrôles mensuels par la direction avec indicateurs de surveillance sur les achats et les contrats clients et salariés</li> </ul>



0 : **Ignorance** : pas de conscience des enjeux  
 1 : **Déploiement** : conscience des enjeux et mise en place de mesures  
 2 : **Maîtrise** : mesures efficaces pour atteindre les objectifs planifiés  
 3 : **Optimisation** : au delà des objectifs planifiés et des attentes des parties prenantes  
 4 : **Excellence** : au delà des réglementations et des attentes des parties prenantes